L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 MARS 1868. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16, par semestre, $8, par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi :
Par an, $8, par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à côté du titre des éditeurs partie du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 00 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces seront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles ; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 33 p. 0/0 net.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents ligne par chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expédiés en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 26 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. de Férier, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain de prix, pour batir, situé rue St Philippe, entre Derbigny et Roman ; un autre terrain de prix, pour batir, dans la rue Dumaine, entre Cadore et Derbigny—Des terrains de prix, pour batir, dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Royale et Bourbon, touchant à la magnifique résidence de M. A Chappoulie, dans la rue Bagatelle ou Bourbon, dans la rue de la Pêche, entre les rues Royale et Bourbon. Également, un beau terrain et batisse, No 364 de la rue de Chartres, occupé par M. Flingler, et servant de vente de bière, 3 terrains dans la rue de Chartres, près la rue de l'Esplanade.

Par D. E. Murphy, à 11½ heures, au magasin No 58, rue des Magasins—Le grand stock de champagne, vins du Rhin, Calaw'ba, Berliner et autres, cognac, kirsch, madère, sherry, muscat, vermouth, &c., bulle, fromage, &c., payable en billets de ville. Et au magasin de l'encanteur, 17, rue des Magasins, des fers en bandes, à cerclage, et des fers en T, barres.

Par C. E Gravier & Co—A 7 heures du soir, rue Royale No 16, entre Canal et Dauphine—Le stock entier de Thomas L. White, consistant en ouvrages classiques et ouvrages de sciences et d'art, médecine, droit, agriculture, mécanique.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle de vente—Un assortiment de meubles et d'ustensiles de cuisine. Et à 4 heures de P. Lilienthal, rue Gravier, chevaux et voitures de monture, roulier, vaches laitières, bœufs, wagons, harnais, &c.

Par Vincent & Co, au No 15 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines—sans réserve.

Par H. Oman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Habillements et lingeries—sans réserve.

☞ Achetez vos cassaverie et chocolate chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

VENTE DE LIVRES.—Voir l'annonce de la vente du fonds de la librairie de M. Kaiu, par S. Guinault, encanteur.

ATTENTION !

☞ Le Sheriff procède aujourd'hui, à 10½ heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication du fonds d'une brasserie située au No. 12, rue de l'Annonciation, Premier District.

Nombre de belles propriétés à l'encan—M. de Ferrier, notre encanteur populaire, vend aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, plusieurs lots de valeur rue Espinade, entre les rues Bourbon et Royale et immédiatement contigus à la magnifique résidence de M. A. C. Chapelle, d'autres lots de valeur dans le même lieu, faisant face à la rue Bagatelle et Bourbon, et des lots de choix rue de la Pêche avec une belle résidence de famille en bâtisse, construite récemment, et un établissement de vente, rue Moreau No 364, occupé comme Salon de Bière, et plusieurs magnifiques lots adjacents, tout de superbes lots rue St Philippe, maisons et lots rue Moreau près de la rue d'Esplanade, presque à l'entrée du chemin de fer de la Levée, un lot rue Dumaine, une agréable résidence rue d'Espagne, près de la rue Dauphine et une résidence au bisque, à deux étages, rue des Champs Elysées, devant le dépôt du chemin de fer Pontchartrain.

Pour les détails, voyez nos colonnes d'avant.

Billets de ville — Nous sommes prié par M. D. E. Murphy, encanteur, d'appeler l'attention des marchands de ville et des grocers, sur la vente de vin et liqueurs qui est annoncée comme devant avoir lieu aujourd'hui à 11 heures du matin, rue des Magasins. Se pourvoir de billets de ville de toutes les dénominations. Pour plus amples informations, voyez les catalogues.

Les billets de ville.

Il est évident pour tous qu'il ne peut plus être question du maintien des billets de ville comme circulation monétaire et qu'il n'y a plus qu'à chercher le meilleur moyen de racheter, dans le plus bref délai possible, tout le papier impunément par la corporation. Telle paraît être la conclusion à laquelle sont arrivés et le maire et les conseils de ville, et, bien que cette conclusion soit un peu tardive, nous devons néanmoins les en féliciter.

Nous avons donné, hier, le texte d'un projet d'ordonnance proposé par le maire aux Conseils. Il y a dans ce projet une disposition qui domine toutes les autres, c'est celle de détruire dès les billets de ville au fur et à mesure qu'ils entreront dans le Trésor municipal. Si cette partie de la proposition est adoptée, il est évident qu'il ne restera plus un seul billet de ville dehors d'ici à deux ou trois mois.

La ville doit, en effet, recevoir environ un million de dollars pour les taxes arriérées dont elle recouvrement va être poursuivi, plus de deux millions pour les taxes de 1868, dont la collection va commencer le premier avril, et une somme, diversement évaluée, pour les étaux de bouchers qui vont être vendus à partir du 31 mars, somme qui ne saurait être moindre de un million et demi, à moins que la vente n'échoue tout à fait. Voilà donc, au bas mot, quatre millions et demi que le Trésor municipal aura à recevoir d'ici à peu de temps en billets de ville. Cette somme dépasse le montant qui est actuellement en circulation.

Le projet du maire, en ce qui concerne le retrait des billets de ville au *pair*, est donc aussi radical qu'il peut l'être. Par ce moyen, la ville fait complètement et absolument honneur à ses engagements, elle reçoit tous ses billets au pair et cesse de les remettre en circulation. Si le projet est adopté, il n'y a plus aucune raison pour que les billets subissent une dépréciation, ils valent certainement le pair.

Mais l'obligation de détruire les billets, à mesure qu'ils rentrent dans le Trésor, laisse la ville absolument sans ressources pour faire face à ses dépenses courantes, et c'est pour obvier à cet inconvénient que le maire propose l'émission de certificats de dette, payables dans un an, avec intérêt, en monnaie légale des Etats-Unis. Cette émission serait bien limitée dans la pensée que dans un an, il serait facile à la ville de contracter un emprunt à plus long terme afin de payer ces certificats.

Il n'est pas exact de dire que la ville serait tout à fait sans ressources par suite de la destruction des billets de ville. Les étaux doivent être vendus pour dix ans aux enchères à partir du 31 mars, et le prix doit être payé moitié comptant en billets de ville, et moitié en billets des acquéreurs payables dans un an en monnaie légale. Nous avons supposé qu'il rentrerait dans le Trésor un million et demi en billets de ville pour la moitié du prix total des adjudications. La ville recevrait donc une somme égale en billets payables à un an, en monnaie légale. Il en lui serait plus facile, il nous semble, que de négocier ces billets dans les banques et de retirer au moins treize cent mille piastres qui constituerait une ressource immédiate, et appliquer aux dépenses des neuf mois restant de l'année 1868.

Les dépenses sont de deux cent mille piastres par mois d'après le budget actuel, il n'y aurait donc plus à combler qu'un déficit de 500,000 piastres. Mais ce déficit peut être considérablement réduit par de sages réformes dans les dépenses, et cent mille piastres sur le chapitre des écoles, autant sur celui de la police, autant sur le département des rues, constituent déjà plus de la moitié de la somme. En admettant qu'on soit forcé d'émettre des certificats pour 200,000 piastres, la somme étant assez faible, il est permis de penser que ces certificats seraient facilement négociés. D'ailleurs, on pourrait n'en émettre qu'une petite quantité chaque mois.

Si les Conseils sont sérieusement décidés à tirer le Trésor municipal de ses embarras, il faut qu'ils n'hésitent pas à réformer les dépenses en tranchant dans le vif. Toutes les résolutions qu'ils adopteront doivent, pour produire de bons résultats, être précédées ou accompagnées de l'exposé du budget pour 1868, avec un état des recettes non exagéré, et surtout avec un état des dépenses réduit à sa plus simple expression.

Les membres actuels des Conseils doivent comprendre la responsabilité qui pèse sur eux. Les pertes individuelles, occasionnées par la dépréciation des billets de ville depuis un an, s'élèvent peut-être à plus d'un million, c'est-à-dire au quart de l'émission totale. Ces pertes sont très douloureuses pour de dures privations pour les ouvriers et les artisans, et par de lourds sacrifices pour les commerçants. Si quelques spéculateurs ont fait des profits par l'agiotage, ceux-là ont été en petit nombre. Il est du devoir des Conseils d'en finir avec cet agiotage en adoptant résolument le plan le plus propre à opérer le retrait immédiat des billets de ville La communauté toute entière attend cela d'eux.

Nous publions plus loin une seconde communication sur le plan financier que nous avons exposé il y a deux jours ; nous pensons que ce plan pourrait très bien se concilier avec le retrait proposé et servir à éviter l'émission des certificats de dette aussi bien qu'à amortir une grande partie de la dette de la ville.

Le nouveau plan Financier.

La communication suivante donne de nouvelles explications sur le plan financier déjà exposé dans nos colonnes. Comme on le verra, chacun trouvera son avantage à la réalisation de ce plan, la ville et les détenteurs de billets. Seulement ce plan a sur tous les projets ordinaires d'amortissement graduel, la supériorité que lui donne l'attrait puissant de primes mensuelles. Plus des trois dixièmes des obligations ont la certitude d'obtenir, tôt ou tard, une prime dont la moindre est égale au montant de l'obligation. C'est là ce qui doit rendre le projet populaire. Voici la communication dont nous parlons.

Monsieur le Rédacteur :

Vous avez accueilli avec une bienveillance marquée le premier communiqué que nous vous avons adressé, au sujet du projet que nous avons sérieusement étudié pour la conversion des billets de ville ; nous vous en remercions et nous vous prions de vouloir bien insérer de même dans votre estimable journal les explications suivantes :

Il est un point sur lequel nous n'avons pas assez insisté et que nous devons mettre en lumière, c'est que le projet que nous désirons faire accepter par la ville, ne lui impose aucune charge excédant le paiement de sa dette avec les intérêts, car on voudra bien nous accorder que nous avons pu faire les calculs que l'on nous oppose et qui démontrent que les remboursements mensuels que nous proposons avec le paiement des intérêts et celui des chances des tirages formeraient, au bout de dix ans, terme que nous fixons à l'amortissement, une somme de plus de 12,000,000 de piastres pour un payer 5,000,000.

Si notre projet devait se résumer à ceci, il serait tout simplement absurde et il ne pourrait pas se défendre. Nous avons donc le plus grand intérêt à déclarer tout d'abord qu'il n'en coûtera pas à la ville un dollar de plus que la somme nécessaire au paiement de sa dotation et des intérêts qui à 8 0/0 par an, comme elle le propose serait en dix années un total de neuf millions ; tandis que nous ne lui demandons que $20,000 par mois—soit $8,100,000 au bout de dix ans.

Examinons donc de très bonne foi la situation, sans nous laisser influencer par aucune considération personnelle : il n'y a point une question d'esprit ni d'interprétation à débattre, ni subterfuges, ni équivoques, le projet repose sur des chiffres précis, sur une base inébranlable et l'affaire est faite, non pas au profit de quelques uns, comme le plus souvent les emprunts des villes et des Etats se font, ou ne faisaient naguère, elle est au profit de tous et pour tous et chacun a le plus grand intérêt à ce qu'elle se fasse.

Je ne saurais déjà dit, la ville en consolidant sa dette purement et simplement par des bons portant intérêt à 8 0/0, aura à payer par an et sur dette de $5,000,000, $400,000 d'intérêts et elle ne l'amortira pas, et ces mêmes bons subiront à leur émission une dépréciation considérable et qu'il serait même dangereux de prévoir aujourd'hui.

Pour payer ces intérêts mêmes, il faut bien qu'elle affecte un revenu quelconque et que ce revenu ne puisse être détourné de sa destination, autrement le discrédit des bons serait sans limites. Eh bien ! nous lui demandons seulement d'assurer, d'une manière certaine et sans qu'un cas événement puisse en altérer la destination, le paiement mensuel d'une certaine somme que d'après les ressources de son budget elle peut certainement distraire, et cette somme n'est que le double des intérêts qu'elle aurait à payer par la consolidation pure et simple sans amortissement. Avec cette somme en dix ans, le projet lui offre le moyen de faire face au paiement des intérêts, au remboursement du capital et au paiement des primes des tirages mensuels.

Nous avons encore répondre à une objection qui, irréfléchie qui tendrait à déconsidérer l'idée du projet en le qualifiant de loterie. Ne jouons pas sur les mots, la question est trop sérieuse pour nous la rabaisser à de vaines discussions. Nous voulons rester dans les limites que nous nous sommes tracées et nous solliciter une somme les objections sérieuses qui peuvent avoir les moyens de les combattre. Une loterie consiste à émettre des chances payées plus ou moins cher et qui n'offrent pas les avantages aléatoires d'un billet heureux plus ou moins divisé ; le tirage opéré, le prenant reste avec son billet sans valeur et une déslusion de plus.

Ce serait obligeant au contraire, le porteur a une valeur certaine que rien ne peut ôndantir, il est assuré d'un revenu et de plus, si cette obligation ne sort avec un des lots offerts en primes, après avoir participé à 120 tirages, si elle doit sortir dans les dernières, le porteur est toujours assuré de recevoir son capital en U. S. currency, en échange du gage qu'il aurait donné pour sa souscription, quand ce papier perdait 25 à 30 p. 0/0, tout en avant reçu les intérêts jusqu'au jour du remboursement du capital.

Il est bien certain qu'il faut que la ville trouve dans la combinaison qu'on lui propose quelque avantage qui séduise. En traitant avec elle, nous traiterons comme avec un tuteur chargé d'intérêts dont il est responsable et il n'y a aucun doute qu'il fait qu'elle nous accorde sur la loyauté et la bonté du moyen.

Il est certain aussi que, pour offrir au public de semblables avantages sans qu'il lui en coûte, il faut que la combinaison offre des chances, mais qui pourrait s'en plaindre ? Est ce qu'un porteur d'obligations qui recevrait son intérêt et son remboursement au pair, avec un seul prime, en U. S. currency, trouverait mauvais qu'on rétablissant son crédit la ville ait pu en faire faire une bonne affaire ! Est-ce que tout le monde n'a pas à gagner au crédit public, et n'est-ce pas une assez grande calamité que de voir où celui de notre grande et belle cité est tombé aujourd'hui et le courant qui l'entraîne encore !

CONFÉRENCE SUR LE MEXIQUE.—Une conférence sur le Mexique doit avoir lieu samedi prochain dans la salle du Lycée, à l'Hotel de Ville, par le docteur G. de la Ravelle, qui, après avoir servi en qualité de chirurgien dans la légion belge au Mexique, a été confié avec d'autres officiers belges à Agustin de Iturbide et dernièrement qu'il a pu s'échapper et arriver aux Etats Unis. Le docteur de la Ravelle a fait quelques conférences à New York et dans plusieurs villes du Sud, et il vient de s'établir à la Nouvelle-Orléans pour y exercer sa profession. Il a assisté aux événements qui ont précédé et suivi la chute de l'empereur Maximilien, et il saura les raconter sous une forme attrayante. Les détails des horreurs qui ont suivi le triomphe du parti juariste sont peu connus et offriront par cela même un intérêt assez puissant.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Ce soir on donne la première représentation de *Jérusalem*, magnifique opéra en quatre actes de Verdi, pour le bénéfice de M. Van Huffleu, première basse de grand opéra, qui doit y chanter le rôle de Roger. M. Picot chantera le rôle de Gaston, M. Le Chevalier celui du comte de Toulouse, M. Dupin celui de Léget, et mademoiselle Fauchelleti celui d'Hélène.

On commencera à sept heures un quart précises.

Déménagement. — Les nombreux clients de M. C. H. Robinson, dentiste, trouveront avis de déménagement dans une autre colonne de l'Abeille.

NOUVELLES EUROPÉENNES.—Nous lisons dans l'*Indépendance belge* :

Des troubles d'une nature très grave ont éclaté à Grenade, par suite de la misère des habitantes. La maison du gouverneur a été assaillie par la foule ; la troupe a dû intervenir et le sang a coulé, la ville et la province ont été mises en état de siège. En portant ces nouvelles aux Chambres, le maréchal Narvaez a affirmé que l'ordre était rétabli.

Les négociations entre la Prusse et le Danemark n'ont encore abouti à aucun accord positif. Cependant il n'est pas exact qu'elles soient sur le point d'être suspendues. On n'en est encore qu'à la question de l'évacuation et à savoir si les deux parties seront ou du ressort de la Prusse et du Danemark, ou du ressort de la Prusse et de l'Autriche. Le Danemark ne veut pas entendre parler de l'Autriche. Il est probable que la question sera ajournée.

Le Moniteur prussien publie un décret qui ordonne la mise en vigueur du code de commerce allemand dans les provinces de Prusse, à partir du 1 juillet 1868.

Le Moniteur prussien publie un décret qui ordonne la mise en vigueur du code de commerce allemand dans les provinces de Prusse, à partir du 1 juillet 1868.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Veto du Président sur le Bill relatif à la Cour Suprême.

Bill présenté sur l'admission de l'Alabama.

Dénonciation contre le juge Underwood.

Curieuse proposition en faveur de Chase.

Nouvelles d'Europe.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 25—La Chambre des Communes a passé le bill qui abolit les droits de l'église.

Vienne, 26—On dit que la visite du prince Napoléon à Berlin a été faite pour prévenir l'absorption de la Pologne par la Russie.

Paris, 25—Le Corps Législatif a passé une loi concernant les réunions publiques et s'est ajourné au 16 avril.

Londres, 25—Le Wurtemberg a choisi des députés anti prussiens au Zollverein.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 25—Dans son veto sur le bill relatif à la Cour Suprême, le Président dit que les mêmes raisons qui lui font approuver la première section, le forcent à désapprouver la seconde.

La première section protège le droit de propriété contre des décisions erronées par des tribunaux inférieurs et maintient l'uniformité par appels à la Cour Suprême. La seconde section fait en présence de l'Empereur, il a été reconnu que nos fusils Chassepot tirent onze coups pendant que les fusils à aiguilles prussiens n'en tirent que cinq.

Il est donc pas étonnant que le retentissement de toutes ces mesures, dont on ne fait d'ailleurs aucun mystère, enlève tout crédit à la politique pacifique du gouvernement, et c'est ce qui fait qu'au moment où la Prusse dit qu'on a repris de travail s'annonce dans tous les grands centres manufacturiers, le nouveau bilan de la Bavière ne s'arrête pas dans sa marche descendante. L'encaisse s'est accru de 17 millions, ce qui porte le total au chiffre énorme de onze cent vingt-six millions. Les comptes courants des particuliers ont augmenté de six millions, et bien qu'il y ait un grand mouvement de crédit à cette époque de l'année, le portefeuille a diminué encore de neuf millions.

De nouvelles arrestations ont encore eu lieu cette nuit dans Paris. On est décidé à prévenir sans réunion toute tentative et même toute intention de désordre.

Il y a en ce moment ici un mouvement inusité dans les sphères financières et manufacturières pour prévenir la validation définitive du traité de commerce avec l'Angleterre. Des pétitions se signent et en annonce à ce sujet de nouveau une grande discussion au Sénat.

NÉCROLOGIE.

LOUIS IER DE BAVIERE.

Le roi Louis Ier de Bavière a succombé le 1er mars à Nice, aux suites d'une phlegmasie dont le caractère persistant donnait des alarmes depuis quelque temps. Il était âgé de quatre-vingt-un ans et demi, étant né le 25 août 1786, il avait abdiqué le 20 mars 1848 en faveur de son fils Maximilien.

Louis fut assurément un des souverains les plus originaux qu'ait vus le dix-neuvième siècle. Les goûts d'absolutisme et le dilettantisme artistique et littéraire propre à beaucoup de souverains allemands se rencontraient chez lui a un degré exceptionnel.

Il a écrit de très jolies poésies, à ce qu'on dit des allemands, mais les voyageurs qui ont visité Munich s'accordent à reconnaître que dans sa passion pour les bâtiments, il y eut plus d'ardeur que de bon goût. C'est le roi Louis Ier qui couvrit la capitale de la Bavière de ces édifices pseudo grecs qui font une étrange figure sous le ciel incertain du Nord, la Pinacothèque entre autres. Il convient, toutefois, de reconnaître qu'il fut l'ami du grand Kaulbach, et qu'il avait fait de Munich un centre intellectuel, comme l'était Weymar, trente ans auparavant.

Nous ne pouvons, devant cette tombe à peine fermée, insister sur la fantaisie étrange qui fit de la ballerine Lola Montès la favorite du roi de Bavière, et la transforma en comtesse de Lansfeld.

Le vieux souverain céda, en 1848, devant la révolution menaçante et la turbulente de cette dernière à la Bavière un régime parlementaire. Depuis il avait vu mourir son successeur, le roi Maximilien II, il avait vu son second fils, Othon, après un règne stérile et orageux, perdre la couronne de Grèce, revenir sourd, malade, découragé, en Allemagne, et y mourir obscurément. Il voyait son petit fils Louis II apporter sur le trône les fantaisies d'un étudiant allemand et les manies nerveuses d'un musicien.

Il survivait à tout cela : depuis plusieurs années toute activité des hivers de Nice, il ne refusait à sa vertu vieillesse ni l'entraîn, ni la gaîté, ni les plaisirs de la jeunesse. Cette fois encore, jusqu'au mois de décembre, il était de toutes les réceptions.

Par deux fois, Louis Ier était venu visiter l'Exposition universelle dans l'incognito qu'il était clair : sa bonne humeur et ses grandes manières n'en étaient pas moins prisées aux Tuileries.

Louis Ier était un grand et beau vieillard, on sait d'ailleurs que la famille royale de Bavière, hommes et femmes, est renommée pour sa martiale beauté.

—Cham, toujours fantaisiste, nous emmène comme Daumier, au bal de l'Opera : un monsieur à peu près nu se présente au contrôle :

—Vous ne pouvez pas entrer, ce n'est pas un costume.

—Si, monsieur, je suis en décavé de la Bourse.

Plus loin, c'est un petit monsieur causant au foyer avec une petite dame :

—Madame, voulez-vous me permettre de vous faire une confidence.

—Je veux bien, confiez-moi dix francs !

—Un très beau Daumier dans le *Monde illustré*. Un pierrot dévisage un faux-nez en habit noir qui s'ennuie... comme on s'ennuie au bal de l'opéra. au-dessous

Tu t'amuses trop !

BOURSE DE PARIS.

Paris, 3 mars 1868.

La Bourse nous a fait assister cette semaine à un de ces changements subits qui étonnent toujours.

Le marché, qui semblait revenu exclusivement à ses spéculations financières, a été troublé de nouveau par des bruits politiques, et, en deux bourses, les améliorations acquises ont été reperdues en grande partie.

Et-ce bien réellement à la politique qu'il faut attribuer le revirement soudain qui vient de s'opérer ? Nous ne le croyons pas. La politique a pu être le prétexte et l'explication donnée de la réaction, mais elle n'en est pas la cause principale ou unique. La trouble qui vient de changer encore une fois la physionomie du marché est, selon nous, l'exagération de la baisse dans ces derniers temps, ou plutôt la trop grande rapidité avec laquelle elle s'est effectuée.

Toujours est-il que ces derniers jours, la baisse a été rapide, presque foudroyante.

Nous concluons que si la hausse a été exagérée à son origine, imprudemment surmenée les cours auxquels on est revenu présentent un point de départ que les spéculateurs raisonnables doivent accepter.

Les Bourses étrangères ont exactement suivi la marche de la Bourse. Très fermes depuis le commencement du mois, elles ont fléchi dans ces derniers jours. A la date du 1er, les dépêches signalent une grande agitation sur les marchés de Berlin et de Francfort, et des tendances à la baisse vivement accusées. Cette agitation se comprend : elle est le contre-coup de l'ébranlement que vient d'éprouver notre marché, ou effet naturel de la solidarité relative qui unit tous les grands marchés financiers.

La Rente 3 0/0 ferme à 69 fr. 12 1/2 c.; elle avait été cotée au plus haut, dans la quinzaine à 69 fr. 60 c., et elle a fait au plus fort de la récente panique 68 fr. 80 c.

Le 4 1/2 0/0 s'est élevé au-dessus de 100 fr. et la baisse générale n'a pu l'atteindre ; il reste en cotée à 100 fr. 50c.

Les obligations du Trésor ont résisté également aux fortes secousses ; elles ont été constamment demandées à 470 fr.

L'emprunt italien a rétrogradé de 1 50 seulement sur les plus hautes cotes de la semaine précédente. Au prix de 45 40, il faut voir 5 fr. de baisse avant peu. Les hommes d'Etat de Florence parlent toujours de rétablir leurs finances et de supprimer le papier-monnaie ; seulement ils seraient fort embarrassés d'indiquer un précédé, par l'excellente raison qu'il n'en existe pas. L'ingénieur La Palice comptait cependant proposer un emprunt forcé intérieur, comme moyen de supprimer le cours forcé. Comment payerait-on les souscriptions à cet emprunt forcé, sinon en papier-monnaie ? Après l'emprunt forcé, il n'y aurait pas moins de 5 francs de plus en Italie. Si le gouvernement actuel de l'Italie pouvait se maintenir, chose probable, il aurait qu'un moyen de salut, ce serait, au contraire, de guérir la plaie du papier monnaie par l'exagération même des émissions de ce papier, très-rationnelle, très-mathématique, mais presque infaillible, et qui sauve, du moins, les apparences de l'honneur en n'obligeant pas à la banqueroute le mot de banqueroute.

D'après l'*Italie*, une des feuilles de Florence qui ont de l'autorité, le déficit total à la fin de l'année courante s'élèvera à 1,150 millions. Pour le budget, nouveau, comprise dans ce chiffre, il est évalué à 310 millions.

Les fonds espagnols, qui ont eu leurs jours de baisse, vendredi et plus encore le 2 mars, à la retraite de M. de Barzanallana a provoqué, sur la Bourse de Madrid, une faiblesse qui a rétrogradé sur le marché de Paris.

Nos—Les réformes annoncées du nouveau ministre des finances, est de chercher encore à opérer des diminutions de dépenses. Quant au budget de 1869, il ne sera pas présenté à la session de M. Barzanallana, il a-t-est retiré et sera remplacé par l'établissement d'une Banque de crédit hypothécaire, sorte d'imitation du notre Crédit foncier.

Les fonds autrichiens sont en progrès constant les 1 obligations de 1865 sont demandées à 55 2 1/2. Le 1er du mois, le stock de 1867 a été coté à 1867, la faveur du public leur a été définitive ment acquise : on les demande à 313 fr. 75c.

Les Obligations mexicaines ont varié de 12 1/2 à 1/2 ; et elles finissent à 16 fr. 25 c. Elles ont, comme on voit, très vaillamment supporté le choc de la baisse générale. Elles ont a pendre de la faveur, non pas tant à cause de leur valeur intrinsèque, qu'à cause du cours de la semaine. Les porteurs savent que le conseil d'Etat est saisi d'un rapport de leurs réclamations, que celles-ci ont été jugées fondées et que le conseil a pris sur une solution prochaine et avantageuse des questions de garantie morale, de quasi contrat, de restitutions sur lesquelles s'appuie leur demande.

Les valeurs financières ont en une large part aux mouvements contraires qui ont eu lieu sur les fonds publics. Le 3 0/0 s'est maintenu aux comptoirs. Les ventes de chemin de fer ont été faibles sur les cours : 20,000 à 1/4 de prime, 30,000 à 3/4 et 25,000 à 1 1/4 de prime.

On a vendu 1000 en petits billets de ville à 23 d'escompte, et 11,200 (2000, 2000, 3000 et deux lots et 4200 au Board de midi) à 24 3/4. Hier soir (mardi soir) au Board, 17,200 (1000, 1500, 5000 et 10,000) à 24 1/4 et 49,000 (1000, 1000, 1000, 4000, 5000 et 7000) à 24 1/2. Le message du maire qui recommande au Conseil de donner des certificats portant 8 pour cent d'intérêt en échange des billets qui ne portent pas intérêt n'a pas exercé une influence favorable sur le marché. Les porteurs de billets disent que ce ne serait là qu'échanger une promesse pour une autre, sauf l'avantage de l'intérêt — et qu'ils n'ont pas de garantie de paiement à l'échéance.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 25 mars 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1700 balles prises moyennant des prix irréguliers—partie vendue à une baisse de ⅛ à ¼ des dernières cotes et partie sans aucun changement. Toutefois, pour être conformes aux affaires actuelles, nous modifions nos cotes comme suit : ordinaire 21 à 22 c., good ordinary 23 à —, low middling 23¾ à 24, middling 24 à 24¼ et good middling — à 25. La demande a été limitée et le mouvement a été ébranlé par la demande de prix modérément au-dessus des limites fixées par des ordres encore pendants. Les forts détenteurs en général ont refusé de faire des concessions décisives, mais d'autres intéressés ont consenti à faire plus facilement, dans la demande, et toutes les ventes opérées à des prix plus faciles ont eu lieu sur leurs tables. Si la demande est élevée il y aurait à peine de la baisse de nos cotes actérieures, de 23 à 23¼ pour le good ordinary, 24 à — pr le low middling et 24¼ à — pour le middling. Les détenteurs ont acquis, vers la clôture, une grande confiance qui leur a été inspirée par des télégrammes encourageans venus de New York.

Les expéditions de coton, aujourd'hui, ont embrassé des quantités suivantes : 1474 balles à destination de Barcelone, 867 pour Boston, 323 balles pour New York, 1871 pour Liverpool et 2281 pour le Havre.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	15256
Reçu aujourd'hui	2400
" précédemment	588584
	590993
Ecoulé aujourd'hui	6816
" précédemment	517545 524361
Stock en mains	81888

TABAC—Nous avons à signaler un marché fort calme. En effet, le stock à vendre est tout à fait trop faible pour offrir quelque latitude aux acheteurs étrangers, qui, par cela même, ne se montreraient sur le marché que pour y faire des affaires tout à fait insignifiantes. Conséquemment, les ventes, pour la plupart, se bornent à quelques lots de mince importance pris par les fabricants de la ville, qui n'acchètent que quand ils ont besoin de renouveler leurs stocks. L'opinion généralement partagée sur le marché est que sitôt que l'approvisionnement actuel ne sera accru par la prochaine arrivée de plus amples renforts—qui, nous n'en doutons point, s'embarquent en ce moment—les affaires prendront un essor tout à fait vivace. Nous cotons le marché ferme aux chiffres suivants : Léger—Refused, 5 à 6½, common leaf, 7 à 8, medium, 9 à 11, bon, 12 à 14, fin 15 à 17 cts, choice sélections de 17 à 20 cents la livre. Lourd—Refused, 5½ à 7, common leaf, 8 à 9, medium 10 à 12, good, 14 à 15, fin, 18 à 20, et choice sélections 18 à 22.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains le 1er septembre 1867 bts	3191
Arrivé aujourd'hui	000
Arrivé précédemment	3791 — 3791
Exporté aujourd'hui	00
Exporté précédemment	4162 — 4162
Embarqué, Consommation	612 — 4775
Stock en mains, à bord de nav.	2207

SUCRE ET MELASSE—Il n'est rien arrivé de la côte, ce matin. Toutefois la demande est presque locale et limitée à 14¾ c. la livre de fully fair à prime, 13¾ à 14 c. pour le second, 16 c pour le jaune clarifié et 17 c pour le blanc. La mélasse est cotée à 60 à 85 c pour la commune à choix provenant de plantations et recuite — Il n'a rien été rapporté quant aux sucres et aux mélasses étrangères.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Lizzie Gill, de St Louis, est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

FRIME—Le marché est calme, mais stable et ferme, les prix sont sans changements, les approvisionnements faibles et la demande bonne. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1132 barils dont 75 de fine à $9, 91 de double extra à $10 62½, 100 de triple extra à $12 25, 100 de à $13, 85 d extra de choix à 13 7½, 50 de à $13 87½, 50 à $14 50, 12 de à $15 50, 150 d'extra à des conditions privées, 100 de choix à $14 50, 100 de triple extra à $12, 50 de double extra à $10 75 et 50 d'extra de choix à $11 le baril.

Mais il n'y a pas d'approvisionnemens de mais en premières mains et si débarcadère et les ventes se sont conséquemment bornées, au prix de 75 c. pour sacs du 350 de blanc à $1 60 c, 50 de jaune 1/4, 100 de jaune à $1 55 c, 1200 de blanc à $1 75 et 250 de blanc à $1 62½ le boisseau.

AVOINE—Le marché est presque dépourvu de toute activité, les demandes ont été modérées et les ventes d'aujourd'hui se sont conséquemment bornées à 1 Bal sacs qui ont changé de mains à 77 c la boisseau.

CONSOLIDATION—Le marché est, aujourd'hui, ouvert à 175 sans de la hausse, qui ont changé de mains à 71 60, et en clôture, 100 sacs à 71 65 les cent livres.

FARINE—Le prime à choix de l'Ouest se vend au commerce à $19 à $20 le tonneau, 100 et 120 balles de fonc d'choix de la rivière Ohio, sont du prix de 19 50 à $20 le tonneau.

PORC—Le marché continue à être calme et déprimé. Un lot de 50 barils de mess avec weight s'est vendu aujourd'hui à $26 75 le baril. Le mess se vend en détail à $26 75 à $27 le baril.

SAINDOUX. Le stock de saindoux est faible et la demande continue à être active ; les prix de l'article ont subi une nouvelle hausse telle que le 1er du mois. Aujourd'hui, nous sommes obligés de vendre aux différents prix suivants : 14 à 15 c. pour les cotes de choix, 15 à 16 c. pour les cotes de choix, 16 à 17 c. pour les cotes clear ribbed.

VIANDES SALES—Les épaules se vendent par placement à 11½ c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 3 mars 1868.

Arrivé, 1867—2 2 bœufs du Texas 31 veaux et veaux d'Iowa.

Vendu 243 bœufs du Texas, 31 veaux et veaux d'Iowa 30 moutons Texas 1 cheval.

A vendre—45 bœufs du Texas, 31 veaux et veaux d'Iowa 30 moutons Texas 1 cheval.

Bœufs du Texas, 1ère qualité par cwt	12 à	—
" do 2me qualité par cwt	10 à	—
Bœufs du Texas 3me qualité par cwt	8 à	—
" do 4me qualité par cwt	— à	—
Cochons par livre	10 à	12
Moutons par tête	2 50 à	3 00
Veaux par tête	3 50 à	4 00
Vaches par tête	30 à	40
Veaux et génisses par tête	8 à	10
Veaux de lait par tête	10 à	12
Chevaux par tête	50 à	100

De la Rédaction—A 7 heures du matin, le thermomètre indique 70 Fahrenheit. Le vent a été du Nord-Est. Le temps est couvert.

Le Steamer Lizzie Gill est arrivé ce matin de Louisville, St Louis, et Appalachicola, avec un chargement de coton, pour le compte de E. R. Tordoz et J. Andre — Hernandez, Jaume des familles Tordoz, Hernandez, Prats, Noblom et Montreuil sont priés d'assister, sans autre avis, à la vente du dit navire, qui aura lieu AUJOURD'HUI, à 1 heure ½ M.

Le corps est exposé sur la maison mortuaire, rue du Canal, No 304, entre Roman et Prieur

Faillites. Ayer, à 3 1/2 h. de la tarde, de edad de diez y ocho años, EUGENIO EDUARDO TORIBIO, hijo menor de E. R. Toribio y Ana de Hernandez, amigos de familias Toribio, Hernandez, Prats, Nobl